UCL Université catholique de Louvain

LNEER2601

2010-2011

Séminaire d'insertion professionnelle: néerlandais - niveau approfondi

5.0 crédits	30.0 h

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Acquis d'apprentissage	Ce cours a pour objectif général de réactiver les connaissances préalables de l'étudiant, de le former à la communication interactive en langue néerlandaise afin de contribuer à le rendre opérationnel dans le contexte socioprofessionnel où il est appelé à s'insérer. De manière plus précise, ce cours vise à aider l'étudiant à anticiper son entrée sur le marché de l'emploi, en le préparant à la négociation, à la prise de parole en réunion, à la conversation téléphonique, à la rédaction de son CV et de courrier professionnel, de rapports... L'objectif est également de permettre à l'étudiant de faire plus ample connaissance avec le monde du travail, par le biais de lecture d'articles, de conférences, de séquences vidéo Toutes les compétences (écouter, parler, lire et écrire) seront donc abordées, même si l'accent sera mis sur la communication orale en milieu professionnel. Les objectifs visés sont détaillés pour chaque aptitude langagière: lire, écouter, parler, écrire. Compréhension à la lecture : niveau C1 du CECR - Pouvoir comprendre dans le détail des textes longs et complexes, qu'ils se rapportent ou non à son domaine, à condition de pouvoir relire les parties difficiles. - Pouvoir comprendre dans le détail une gamme étendue de textes que l'on peut rencontrer dans la vie sociale, professionnelle ou universitaire et identifier des points de détail fins, y compris les attitudes, que les opinions soient exposées ou implicites. Compréhension orale : niveau C1 du CECR - Pouvoir comprendre une conférence et un discours assez long, même s'il n'est pas clairement structuré, et suivre une argumentation complexe à condition que le sujet en soit relativement familier (comprendre un conférencier, un interlocuteur lors d'une réunion, d'une négociation, au téléphone). - Pouvoir comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort. Expression orale : niveau B2+ du CECR - Pouvoir développer un exposé de manière claire et méthodique en soulignant les points significatifs et les éléments pertinents. - Pouvoir s'écarter spontanément d'un texte préparé pour suivre les points intéressants soulevés par des auditeurs en faisant souvent preuve d'une aisance et d'une facilité d'expression remarquables. - Pouvoir utiliser la langue avec aisance, correction et efficacité dans une gamme étendue de sujets d'ordre général, éducationnel, professionnel, en indiquant clairement les relations entre les idées. - Pouvoir communiquer spontanément avec un bon contrôle grammatical sans donner l'impression d'avoir à restreindre ce qu'il/elle souhaite dire et avec le degré de formalisme adapté à la circonstance. Expression écrite : niveau B2 du CECR - Pouvoir écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation en apportant des justifications pour ou contre un point de vue particulier et en expliquant les avantages ou les inconvénients de différentes options. - Pouvoir synthétiser des informations et des arguments issus de sources diverses. - Pouvoir rédiger un courrier formel et connaître les formules les plus appropriées aux différentes formes de correspondance utilisées en milieu professionnel. Code Vocabulaire : extension du vocabulaire général (au-delà des 2000 premiers mots) et spécifique au monde du travail. Grammaire : consolidation des structures spécifiques simples et complexes du néerlandais. L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction. Culture: Au niveau de toutes les aptitudes précitées, sensibiliser les étudiants à la culture flamande et néerlandaise, développer la capacité d'apprécier les valeurs transmises par cette culture à travers différents domaines (social, politique, économique). *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Contenu :	Le cours est principalement axé sur la production orale. Les activités proposées viseront à développer la communication spontanée tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire, grammaire). Un environnement virtuel (site web développé par les étudiants) sera créé dans lequel les étudiants pourront simuler des situations réelles du monde du travail sur base d'un scénario proposé par le professeur et dans lequel chaque étudiant aura un rôle à jouer. Ce scénario permettra de susciter des activités écrites et orales propres au milieu professionnel.

	L'étudiant est tenu de faire un exposé en groupe sur un thème au choix relatif au monde du travail et lié à son domaine d'études. Au cours de cette présentation, il est amené à susciter l'interaction avec le public. Pour les étudiants qui n'auront pas eu l'occasion d'aborder les techniques de communication professionnelle (réunions, négociations, conversations téléphoniques,) dans d'autres cours, l'occasion leur sera donnée de les apprendre et de les mettre en pratique. Des activités extérieures seront organisées afin de confronter les étudiants à la réalité du monde du travail (visite d'entreprises, conférences,) Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire, .). Le centre d'auto-apprentissage (y compris une salle multimédia) ainsi qu'une plate-forme e-learning seront à sa disposition à l'ILV ou via internet.
Autres infos :	Pré-requis: Le cours est de niveau avancé et suppose donc au départ une bonne maîtrise réceptive et productive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières du niveau B1+/B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » (CECR). Un test oral sera organisé au début du cours pour déterminer si l'étudiant a le niveau requis, et dans ce cas, quel est le groupe le mieux adapté à son niveau. (NEER 2500-2501 ou NEER 2600-2601). Charge de travail - Heures présentielles : 30 heures - Travail autonome : 90 heures Encadrement: Cours en groupes de maximum étudiants L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par téléphone ou courriel. Guidance au Centre d'Auto-Apprentissage (CAA) et à la salle multimédia. Support Plate-forme e-learning : textes, vocabulaire thématique, exercices de remédiation Dossiers de documentation sur les techniques de communication servant à la préparation de l'exposé. Site-web à développer par les étudiants Evaluation - Évaluation permanente (participation au cours, travail journalier, participation à l'élaboration du site-web, présentation orale en groupe, participation aux activités extérieures et rapports de ses activités) - Test écrit : exercice de rédaction et vocabulaire thématique. - Test oral par groupe de deux : simulation d'une situation réelle de communication en entreprise
Cycle et année d'étude: :	> Master [120] : ingénieur civil en mathématiques appliquées > Master [120] : ingénieur civil mécanicien > Master [120] en sciences informatiques > Master [120] : ingénieur civil électricien > Master [120] : ingénieur civil électromécanicien > Master [120] : ingénieur civil biomédical > Master [120] : ingénieur civil des constructions > Master [120] : ingénieur civil en informatique
Faculté ou entité en charge:	ILV